



**SAINT-CYR-L'ÉCOLE**  
(YVELINES)

**DECISION DU MAIRE N° 2023/03/33 PRISE EN VERTU DE  
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2020**

---

**Service Sport-Jeunesse Vie associative  
YG/FC**

**OBJET : Contrat avec le Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion (SMEAG) de la Base de Loisirs l'Île de Loisirs des Boucles de Seine pour un hébergement en chambres avec pension complète et activités du 7 au 11 août 2023, dans le cadre d'un mini-séjour à Moisson (Yvelines) destiné à des jeunes Saint-Cyriens.**

Le Maire de Saint-Cyr-l'École,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande publique, notamment l'article R.2122-8,

Vu le décret n° 2015-1163 du 17 septembre 2015 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2015-1904 du 30 décembre 2015 modifiant les seuils applicables aux marchés publics et autres contrats de la commande publique,

Vu le décret n° 2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

Vu la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,

Vu la proposition de contrat formulée par l'Île de Loisirs des Boucles de Seine pour assurer un hébergement en chambres avec pension complète et les activités paddle, voile, minigolf, tir à l'arc, aquasplash, canoë, vélo et parcours accrobranche, encadrées par des moniteurs diplômés, du 7 au 11 août 2023 à MOISSON.

Considérant que la commune organise un mini-séjour destiné aux jeunes ne partant pas en vacances.

Considérant que la proposition de l'Île de Loisirs des Boucles de Seine correspond le mieux au type d'hébergement et de prestations souhaités par la commune pour les jeunes de la tranche d'âges concernée (11-17 ans).

**DECIDE :**

**Article 1** : Un contrat sera conclu avec le Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion (SMEAG) de la Base de Loisirs l'Île de Loisirs des Boucles de Seine – route de Mousseaux 78840 MOISSON, pour assurer un hébergement en chambres avec pension complète et les activités paddle, voile, minigolf, tir à l'arc, aquasplash, canoë, vélo et parcours accrobranche, encadrées par des moniteurs diplômés, sur la base de 12 jeunes et 2 animateurs, lors du séjour organisé par la commune du 7 au 11 août 2023 à MOISSON.

**Article 2** : En contrepartie de cette réservation et des activités sportives, la commune versera la somme de 3 150 € TTC au SMEAG de la Base de Loisirs de l'Île de Loisirs des Boucles de Seine, complétée par le montant de 660 € en « tickets loisirs » (dispositif mis en place par la Région Ile-de-France destiné à faciliter

---

l'accès aux loisirs des jeunes franciliens âgés de 11 à 17 ans), soit un total de 3 810 €, dont un acompte de 30 %, soit 945 €, versé à la commande.

**Article 3** : Les crédits afférents seront inscrits au budget de l'exercice en cours au chapitre 011, article 6247.

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le - 8 MARS 2023

Certifié exécutoire  
par publication en ligne le : - 8 MARS 2023  
et  
par transmission  
en Préfecture des Yvelines le : - 8 MARS 2023



**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-président de Versailles Grand Parc

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Contrat avec le Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion (SMEAG) de la Base de Loisirs des Boucles de Seine pour un hébergement en chambres avec pension complète et activités du 7 au 11 août 2023, dans le cadre d'un mini séjour à Moisson (Yvelines) destiné à des jeunes Saint-Cyriens.

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/03/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/03/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-03-33 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 078-217805456-20230308-2023-03-33-AU

---

**Date de décision :** 08/03/2023

**Acte transmis par :** Milena BOUTOILLE

---

**Nature de l'acte :** Autres

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats